



La lettre des Timouns

2 à 3 fois par an, des nouvelles de là-bas en Haïti :
des tranches de vie, des histoires, pour mieux comprendre
ce que nous y entreprenons grâce à vous depuis 1995.

L'ÉDITO DU 20 SEPTEMBRE 2020

Que craint-on le plus aujourd'hui en Haïti ? Sans doute davantage l'insécurité alimentaire que le Covid-19.

En ce temps de rentrée pour les écoliers français, Haïti n'est toujours pas un pays apaisé. La crise politique et économique qui a marqué 2019 continue à rendre le quotidien difficile. En mars, le Covid-19 a fait son entrée. Le 23 août dernier, la tempête tropicale Laura a causé de nombreux dégâts matériels.

Nous ne baissons pas les bras comme vous le lirez dans cette lettre... mais avons plus que jamais besoin de vos soutiens, du Nord au Sud !

A noter : l'Assemblée Générale des 25 ans de notre association réunira nos adhérents le 7 novembre à Villeneuve d'Ascq (détails ci-joint). Un temps fort annuel où nous pouvons rendre compte de notre action et réfléchir aux initiatives futures pour les écoles que nous soutenons grâce à vous !

A bientôt...

Nouveau siège social :
13 rue de l'Épinette
59491 Villeneuve d'Ascq
☎ 33 (0) 06 60 89 80 05

Président de l'association :
Francis Ghéardi,
Chemin des Faysses
84750 Viens
timounhaiti.sud@orange.fr
☎ 06 11 81 28 25

contact@timounhaiti.org/
www.timounhaiti.org
don en ligne via hello asso

Suivez-nous aussi sur



DEPUIS UN AN, L'ÉCOLE ENTRE PARENTHÈSES EN HAÏTI

Pour les écoliers d'Haïti, 2020 est une année plutôt chaotique. L'an dernier déjà, la crise politique et sociale, la violence, l'insécurité et les opérations "Peyi lock" (pays bloqué) avaient conduit les établissements scolaires à fermer dès fin septembre 2019, soit très peu de temps après la rentrée scolaire. Une reprise timide a eu lieu en décembre et s'est prolongée jusqu'en avril 2020. Durant cette période, les cours ont pu reprendre de façon irrégulière et assez chaotique. À partir du mois d'avril, suite à la pandémie Covid19, et la violence extrême toujours présente, les écoles ont de nouveau fermé. Elles ont timidement repris pour certains le 10 août et pour d'autres le 17 août. D'après les nouvelles instructions du ministère de l'éducation, l'année scolaire se prolongera en principe jusqu'au 9 octobre, qui marquera la Fin des cours pour l'année académique 2019-2020.

Les élèves ont depuis le début de la rentrée scolaire 2019 effectué environ 70 jours d'école alors qu'une année complète comprend entre 140 et 180 jours de scolarité. Avec le prolongement jusqu'en octobre 2020, l'année 2019/2020 totalisera au mieux 120 jours d'école.

BIENVENUE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020 LE SAMEDI 7 NOVEMBRE

L'Assemblée Générale 2020 de notre association aura lieu le **samedi 7 novembre de 16 h à 18 h 30, Maison St Pierre, 40 rue Jeanne d'Arc, à Villeneuve d'Ascq** (même lieu que l'an dernier). Si vous le pouvez, rejoignez-nous ! Votre présence est précieuse et il nous importe de pouvoir échanger chaque année avec vous sur ce qui s'est passé dans les 12 derniers mois. Merci à notre Président et à nos amis du nord au sud, toujours actifs et impliqués au travers de leur soutien et de leur présence quand des manifestations sont organisées au profit des enfants d'Haïti.



C'est quoi Timoun d'Haïti ?

* Une **association loi 1901** créée en 1995 alors que la misère sévissait déjà en Haïti, bien avant le séisme du 12 janvier 2010 qui a fait plus de 230 000 morts, 300 000 blessés et 1,2 million de sans-abri.

* **25 ans de présence** en Haïti notamment dans 2 écoles :
> « Marie-Soleil » à Port-au-Prince (quartier Canapé Vert) : 3 classes maternelles, **180 inscrits en 2019**.
> « Demontreuil » : école rurale construite près de Jacmel dans le sud-ouest d'Haïti : 3 classes maternelles + 6 classes de cycle fondamental (primaire), **190 inscrits en 2019**.

Pourquoi on a besoin de vous ?

* Parce que **deux écoles comptent sur nous** dans un pays qui peine à se relever, soit près de 350 élèves.

* Parce qu'avec **un peu d'argent, on fait beaucoup là-bas**.

Pour que les enfants suivent leur scolarité dans de bonnes conditions, **150 €** c'est :

- ✓ Un an de cantine pour un enfant, soit 100 €
- ✓ Un kit scolaire pour l'année, soit 30 €
- ✓ L'uniforme scolaire, soit 20 €

Les dons à Timoun d'Haïti, association reconnue d'intérêt général, donnent droit à une **réduction d'impôt** dans les limites prévues par la loi (sur **100 € de don, 66 € sont déductibles de votre impôt sur le revenu**).

LE COVID-19... À DISTANCE !

Dès le début de la pandémie en Haïti, nous avons financé et mis en place une aide spécifique. Merci à Yolette qui a coordonné la distribution, à chacun des élèves de nos deux écoles, d'un colis comportant des masques, du savon, du chlore (pour le nettoyage des habitations) et quelques denrées alimentaires.

Comme en témoigne cette photo lors de la réouverture de l'école maternelle Marie-Soleil, le 9 août dernier, les enfants des grandes sections (5/6 ans) portent désormais le masque suivant les consignes du gouvernement. Les emplois du temps ont été revus et les cours sont organisés le matin et l'après midi, ceci afin d'assurer un maximum de distance entre les élèves.



Dans l'**école rurale Demontreuil**, la reprise s'est aussi accompagnée de mesures de protection et, pour le moment, la cantine refonctionne normalement.

DEVENIR ADHÉRENT... POUR QUOI FAIRE ?

Que serait une association sans adhérent ? Un CA élu par qui ? Une gestion sans contrôle ? Adhérer à une association d'intérêt général comme la nôtre est une démarche volontaire et simple, concrétisée par le versement d'une cotisation minimale. Les adhérents, particulièrement à l'Assemblée Générale à laquelle ils sont conviés chaque année, ont un rôle important : ils apportent aux membres du Conseil d'administration, et notamment à son président, un regard et un soutien précieux pour la bonne conduite de l'association. Naturellement, au plus il y a d'adhérents, au plus ce soutien est légitime. A noter : l'adhésion à notre association ouvre droit, comme le don, à une réduction d'impôt. Si, à votre tour, vous souhaitez rejoindre nos adhérents, transmettez-nous dès à présent le formulaire ci-joint.

DE NÉCESSAIRES TEMPS FORTS D'ICI FIN 2020

Outre notre prochaine AG le 7 novembre prochain, quelques manifestations solidaires seront une occasion de venir nous rencontrer. Nous espérons qu'elles seront maintenues avec une évolution favorable de la crise sanitaire du Covid-19).

- > Week-end du 28-29 novembre : Marché de Noël (Château de Flers à Villeneuve d'Ascq)
- > Samedi 28 novembre : Festival des Solidarités à Wattrelos (salle Salengro, à confirmer) de 9 h à 18 h.

Des idées à suggérer pour l'organisation d'un événement solidaire (concert, repas, autre...) ? Envie d'en prendre l'initiative vous-même ? N'hésitez pas à nous en parler : contact@timounhaiti.org



Dans une **volonté de diminuer nos frais d'envoi** (et aussi parce que c'est mieux pour l'environnement !), nous préférons adresser cette lettre d'informations via e-mail. Si cela vous est possible, merci de transmettre votre **adresse mail** : contact@timounhaiti.org ou timounhaiti.sud@orange.fr